

La formation est un droit !

TARIFS des formations

Les tarifs incluent les frais pédagogiques, la remise de supports pédagogiques et de documentation, les pauses café et le repas pour les formations d'une journée.
Toute formation commencée est due en entier.

Communes de - de 1000 habitants
1 journée* 77 € / 1 demi-journée 40€

Communes de 1000 à 2500 habitants
1 journée* 117 € / 1 demi-journée 60€

Communes de 2501 à 5000 habitants
Communauté de communes (ou syndicat) de 20001 à 50000 habitants
1 journée* 141 € / 1 demi-journée 78€

Communes de + de 5000 habitants
Communauté de communes/d'agglomération (ou syndicat) + de 50000 hab
1 journée* 173 € / 1 demi-journée 94€

Collectivités non-adhérentes (hors syndicats) : + 20% du tarif

* Le déjeuner est compris pour les formations d'une journée.
La possibilité est offerte à l' élu de prendre en charge les frais de repas à titre personnel (forfait 18 euros).
Dans ce cas, seul le coût pédagogique est facturé à la commune.

Programme des formations
et bulletin d'inscription
consultables et téléchargeables sur :
www.maires49.asso.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION

Collectivité :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Nom du contact : Tél. :

Adresse mail :

Nombre d'habitants :

Nom/prénom du participant :

Fonction :

Téléphone : Adresse mail* :

*utilisée pour l'envoi des confirmations d'inscriptions, des convocations et des documentations pédagogiques

Formation	Date	Tarif

Prise en charge de la formation :

par la collectivité par le participant

Prise en charge du déjeuner :

par la collectivité par le participant

A le

Signature du participant

Bulletin d'inscription
à retourner à l'adresse suivante :

Nathalie POUPARD - Association des Maires et
Présidents de Communautés de Maine et Loire
9 Rue du Clon - 49 000 ANGERS

ou par mail : n.poupard@maires49.asso.fr
ou par fax : 02 41 87 01 76

Une convention sera adressée ultérieurement à la commune ou EPCI.



FORMATIONS DES ELUS

1^{er} Semestre 2018

Finances publiques

Relations élus/cadres dans les communes

L'élu manager

Relations financières communes/EPCI

Appréhender les réseaux sociaux

Agir ensemble

Optimiser les projets

Mieux vieillir sur son territoire

Gérer les conflits

Espaces publics

Participation et concertation dans les collectivités

Février

Mard 6 Finances Publiques : les essentiels 2017-2018

Cette action de formation à l'attention des Elus est ouverte à l'occasion de la préparation des budgets des Communes et des Intercommunalités. L'objectif pédagogique est de lire, ou de relire, dans une approche interactive (questions-réponses), les différentes modifications, évolutions, réformes,... conduites en 2017, prévues en 2018 (voire au-delà) notamment par les lois de finances, et qui ont un impact sur les finances des collectivités territoriales. S'appuyant sur les recettes et dépenses des deux sections de fonctionnement et d'investissement structurant le budget d'une collectivité territoriale, cette analyse partagée apporte une vision pratique des adaptations nécessaires ou possibles, des changements obligatoires ou probables et des mutations attendues ou potentielles.

Angers | 9h-17h | Charles-Henri BOUVET, Cabinet Polyvalences (49)

Jeud 15 Gérer les conflits et les tensions par la confrontation positive

Intérêts particuliers face à intérêt général, différences d'opinions, divergence quant aux objectifs et aux approches, antipathies spontanées, situations floues ou complexes, tensions dues au stress, mécompréhensions, impossibilité de répondre à certaines attentes : les occasions de conflits sont légion au cours de l'exercice d'un mandat.

La gestion et l'animation d'une collectivité sembleraient bien aisées si elles n'étaient entravées par les fréquents troubles relationnels qui épuisent les élus.

Comment réorienter positivement l'énergie de ces tensions ou les traiter avant qu'elles ne surviennent ?

Angers | 9h15-17h15 | Philippe CLEMENT, Stratégial (41)

Mars

Mard 13 Les nouvelles relations financières communes-EPCI

Après un rappel actualisé des éléments traditionnels régissant les relations financières entre communes et EPCI (attribution de compensation, fonds de concours, Dotation de solidarité communautaire, FPIC...etc), la présente formation s'attachera à analyser les conséquences financières, fiscales et organisationnelles des textes récents, et notamment de la Loi NOTRe, qui ont encouragé la modification des périmètres intercommunaux et communaux, et redistribué les compétences entre collectivités. Ces conséquences concernent notamment les personnels (mutualisation, mise à disposition, RIFSEEP...), l'exercice des nouvelles compétences transférées à l'EPCI (assainissement...) ou rendues aux communes, à charge pour elles de s'organiser (service commun, entente, syndicat), l'harmonisation des tarifs des services et des taux des impôts, le calcul du potentiel financier et de l'effort fiscal des communes.

Angers | 9h-17h | Guy BOUDAUD, ancien DGS (49)

Mars

Mard 20 L'ÉLU MANAGER : animateur d'une équipe

S'il est admis qu'une collectivité territoriale ne se dirige pas comme une entreprise, l' élu territorial doit cependant **piloter des équipes, des services**, pour réaliser les objectifs de son mandat et répondre aux besoins de la population du territoire.

S'adapter aux attentes de la population pour offrir des services de qualité, efficaces, tout en tenant compte des moyens et des ressources humaines mobilisables est un exercice particulier dès lors qu'il s'inscrit aujourd'hui dans un **cadre institutionnel profondément remanié** caractérisé par des territoires et des équipes restructurés, des mutualisations de personnels, de services et de moyens, des ressources limitées.

Dans ce contexte, le rôle de l'Elu-Manager pour piloter et accompagner les changements se renforce.

Angers | 9h-17h | Christine LECAS, Consultante (72)

Mard 27 Appréhender les réseaux sociaux en tant qu' élu d'une collectivité (découverte)

Avec plus de 43 millions d'internautes en France, soit 8 français sur 10, les élus doivent envisager les réseaux sociaux comme un nouvel outil permettant une approche plus personnalisée du citoyen grâce à davantage d'interaction.

Cependant si les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Google+, YouTube...) permettent d'être visibles plus rapidement, ils peuvent aussi nuire de manière irréversible et instantanée à l'image de toute organisation. Savoir utiliser, de façon appropriée, cet outil sera un moyen de tirer de réels bénéfices d'une relation avec le citoyen, via les réseaux sociaux, à condition d'avoir les bons outils et les bonnes pratiques.

Les Ponts de Cé | 9h-17h | Denis BUAN, Formateur, Société Formalog (49)

Avril

Jeud 5 Optimiser les projets

FORMATION 2 JOURS (2ème journée fixée avec les participants)

Les évolutions actuelles, souhaitées ou imposées, au sein des Collectivités Territoriales enclenchent la conduite de nombreux projets, dans toutes sortes de domaines : fusion de communes, compétences nouvelles, refonte des organigrammes, des ressources, adaptation des budgets...

Ces actions doivent être menées par les Elus, sans oublier d'y intégrer les services de la collectivité, au sein de Groupes-Projet ad hoc, avec une composition différente selon les projets et des modalités de débat et de fonctionnement spécifiques.

Cette formation sera l'occasion de poser des repères opérationnels et méthodologiques de la conduite de projet en collectivité territoriale et, dans un second temps, de permettre aux élus participants d'échanger et d'avoir un retour sur leur propre expérience.

Angers | 9h-17h | Christine HALGAND, Consultante (49)

Avril

Mard 10 Agir ensemble ou Animer des réunions en intelligence collective

FORMATION 3 JOURS (les autres journées sont fixées par le groupe et l'intervenant)

Participer au processus de décision : jouer son rôle au sein de l'organisation communale, connaître les spécificités des réunions communales / La dynamique collective : donner vie à une réunion.

Focus sur les nouvelles approches d'intelligence collective (Gestion par Consentement, Forum ouvert...)

Angers | 9h15-17h15 | Philippe CLEMENT, Stratégial (41)

Mai

Jeud 17 Un projet pour mieux vieillir sur son territoire

Si, en 2007, au niveau national, pour 66 personnes âgées de plus de 65 ans, on en comptait 100 de moins de 20 ans, en 2040, cette proportion s'inversera : 115 personnes de plus de 65 ans pour 100 de moins de 20 ans. Ce chiffre illustre l'urgence dans laquelle se trouve l'ensemble de la société pour organiser une prise en charge de qualité afin que chacun puisse vieillir dans un cadre de vie adapté et respectueux. Les collectivités sont au cœur de cet enjeu et la présente formation a pour objectif de leur donner les clés pour agir et mobiliser les acteurs concernés, en s'appuyant sur des situations concrètes et des échanges entre les participants.

Angers | 9h-17h | Marie-Madeleine RUBEILLON, MG Conseil et formation en développement social (35)

Jeud 24 La relation élus / cadres dans les communes

FORMATION ouverte aux agents accompagnant les élus

Puisque les collectivités territoriales disposent d'une double chaîne de commandement, politique et administrative, il importe que le rôle de chacun soit clairement identifié et compris, afin d'assurer l'efficacité de l'action publique. En principe, les élus déterminent les orientations politiques et l'administration les met en œuvre. Mais, parfois, cette distinction se révèle délicate.

Cette formation, déjà expérimentée avec succès dans d'autres départements, se propose donc de faire le point sur les aspects et enjeux de la relation élus/cadres, à partir de l'expérience des participants et de mises en situation.

Angers | 9h-17h | Marc MORNET, Consultant, Formateur Cohésion International (86)

Mai

Mard 29 Les Espaces publics, lieux de vie collectifs de demain

Entre le respect de la réglementation, la réforme territoriale, les contraintes budgétaires et les attentes multiples des usagers, comment partager, animer, gérer et aménager les espaces publics et les replacer au cœur de la vie des communes et du quotidien de ses habitants ?

Pour répondre à ce défi auquel sont confrontés les élus, cette journée de formation s'appuiera sur une démarche associant l'expérience de chaque collectivité participante, à travers des mises en situation pratiques, et l'exemple des réalisations de la commune de Durtal.

Durtal | 9h-17h | Claudie LANDELLE, Consultante et Jean-Pierre DUCOS, CAUE 49



Juin

Jeud 7 Participation et concertation dans les collectivités

Comme l'indiquent tous les sondages, les citoyens souhaitent être concertés plus souvent au cours du mandat, voire associés à l'élaboration de projets. Cette démarche d'ouverture, impliquant que les élus sont attentifs à leur avis, leur inspire plutôt confiance. Ainsi, nombreuses sont les municipalités qui se sont engagées à associer les citoyens au cours de ce mandat. Mais la participation citoyenne ne s'improvise pas : elle peut être un formidable levier de développement local comme à l'inverse, être source d'incompréhensions, voire de tensions.

Cette journée de formation vise avant tout, à partir d'exemples concrets, à faire le point sur les différentes formes de participation, leurs intérêts et leurs limites et à comprendre les ressorts de la mobilisation pour faciliter la mise en place de démarches concertées.

Angers | 9h-17h | Lucette JAUNET, Consultante (44)



voir coupon d'inscription et tarif au dos